

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2024/15

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre
le VENDREDI 14 AVRIL à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 18 Mars 2024
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. LELIEVRE Serge (proc. M. GUCHE Francis), Mme LAMIABLE Murielle (proc.
Mme BERQUEZ Marie-Laurence), Mme QUENON Sophie (proc. M. EVRARD
Dominique), M. DUBIEZ Francis (proc. Mme MAGNIER Juliette), M. GUILBERT
Richard (proc. M. MONBAILLY Vincent), absents excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

La séance ouverte, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal
l'attribution des subventions suivantes :

N'ont pas pris part au vote des subventions suivantes :

- Mme Juliette MAGNIER : subventions « Graines de Culture », « Donneurs de Sang et « Lumbres Arts Créatifs »,
- M. Dominique EVRARD : subvention « Société de Chasse La Saint Hubert »,
- Mme Joëlle DELRUE, M. Daniel LOUIS et Mme Véronique BOULET : subvention du Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres,
- M. Serge BONNAIRE : subvention « Olympique Lumbrois »,
- M. Gérard COLIN : subvention des Mutilés du Travail (FNATH),
- M. Gérard PRINGAULT et Mme Sandrine VERON : subvention « Atipic Car's Passion »,
- M. Hervé LEFEBVRE : subvention de l'Association « Par Monts et Vallées »,
- Mme Aurore MOBAILLY : subvention « Woodside Country ».

ASSOCIATIONS :

- | | |
|---|----------------|
| - Lyre et Harmonie : | 9 000 € |
| - Les Archers du Marais de Lumbres : | 300 € |
| - Société des Médaillés du Travail : | 300 € |
| - Anciens Combattants de Lumbres : | 440 € |
| - Société Colombophile de Lumbres : | 700 € |
| - Société de chasse « La Saint Hubert » : | 1 200 € |
| - La Truite Lumbroise : | 700 € |

Le Maire,

Joëlle DELRUE

après dépôt en Sous-Préfecture
le 03 AVR. 2024
et publication ou notification
du 03 AVR. 2024



.../...

- Comité Gym'club Club Pays de Lumbres :	2 000 €
- Ju-Jitsu Lumbrois :	750 €
- Association « Par Monts et Vallées » :	200 €
- D.D.E.N. :	150 €
- Donneurs de sang :	550 €
- Mutilés du Travail (FNATH) :	350 €
- Graines de culture :	1 000 €
- Courir dans le Lumbrois :	3 000 €
- Comité de Quartier Léon Blum :	800 €
- Comité d'Histoire du Haut Pays :	1 000 €
- Amicale Laïque « Jean Macé » :	8 000 €
- Tennis Club Lumbrois :	4 000 €
- Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres :	22 800 €
- Olympique Lumbrois :	22 800 €
- Club informatique Lumbrois :	440 €
- Lumbres – Arts créatifs :	2 000 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- Woodside Country :	1 500 €
- Amicale du Personnel de la Ville de Lumbres :	2 500 €
- CCAS :	85 000 €

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

- Amicale Laïque « Jean Macé » :	3 020,87 €
- Olympique Lumbrois :	13 500 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- Woodside Country :	550 €

Compte tenu du montant de la subvention pour l'Olympique Lumbrois, une convention d'objectif sera signée entre la Commune et le Club.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité ces propositions.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 03/04/2024
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

